

BSV n°13

23 juin 2026

Viticulture

À retenir cette semaine

Les stades phénologiques observés vont de **Nouaison (BBCH72)** à **Fermeture de la grappe (BBCH79)** dans les secteurs les plus avancés.

Pas d'évolution cette semaine. Globalement, les vignobles de Rhône-Alpes sont sains.

Mildiou : Très peu de symptômes ont été observés dans le réseau BSV. Compte tenu de la météo ensoleillée, chaude et sans pluie annoncée, le risque reste faible.

Oïdium : Peu de symptômes ont été observés dans le réseau. Il faut rester vigilant pour les parcelles à historique. Le risque est faible à modéré.

Black rot : On observe des symptômes sur feuilles dans tous les vignobles à des fréquences assez faibles. Les premiers symptômes sur grappes ont été observés. Au vu de la météo, le risque reste faible.

Tordeuses de la grappe : Le vol de la deuxième génération a débuté dans les secteurs précoces.

Cicadelle de la flavescence dorée : Quelques larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* au stade L1 à L4 ont été observées.

Toutes les dates de traitements obligatoires ont été communiquées (cf. tableau dans chaque partie vignoble).

Retrouvez les **dates de traitements obligatoires** par département dans les communiqués d'informations réglementaires et techniques 2026 : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/zone-delimitée-traitements-insecticides-r1086.html>

Carte interactive des zones de traitement : https://carto.open-datar.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Météo (source : météo France) :

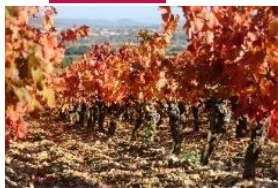
- Derniers jours : temps ensoleillé et chaud (températures dépassant les 35°C en fin de semaine).
- Prochains jours : temps identique aux derniers jours. Risque de pluie/orages dimanche 28 ou lundi 29 juin.

Le BSV est réalisé à partir des observations de la situation sanitaire dans le réseau de parcelles en Rhône-Alpes. Les observations sont effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations et sont saisies dans la base Vigicultures 2.0.

L'analyse de risque s'appuie localement sur l'utilisation de modèles de simulation.

Cette année, le réseau est constitué de 163 parcelles observées par 42 observateurs sur 20 cépages différents.

139 parcelles ont été observées cette semaine.



Financé dans le cadre de la stratégie **écophyto**



Prophylaxie et méthodes alternatives

Dans le cadre du plan Ecophyto 2030 et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant tout **les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives**.

Les **mesures prophylactiques** regroupent l'ensemble des pratiques mises en œuvre afin de prévenir l'apparition, la propagation et l'aggravation des maladies. Elles visent notamment à réduire l'inoculum et à limiter les conditions favorables au développement des pathogènes, facilitant ainsi la lutte contre les maladies.

- Pour limiter le risque de contaminations **mildiou** :
 - Réduire la présence d'eau stagnante (limiter les flaques), notamment par l'enherbement.
 - Supprimer les organes verts proches du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
 - Maintenir un couvert végétal ras et réaliser un travail du sol avant les périodes à risque pour éviter les remontées d'humidité au niveau de la souche.
 - Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
 - Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.
 - Maîtriser la vigueur de la vigne
- Pour limiter le risque de contaminations **oïdium** :
 - Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
 - Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violetts (effeuillage et palissage).
 - Dans les parcelles sensibles (Carignan, Roussanne, Chardonnay...), éliminer manuellement les drapeaux est une technique coûteuse mais efficace.
- Pour limiter le risque de contaminations **black rot** :
 - Eliminer lors de la taille les rafles et les baies momifiées.
 - Enfouir les feuilles et les grappes par un travail du sol hivernal.



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des **produits de biocontrôle**
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Lien vers la note mise à jour en janvier 2026 : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2026-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Lien vers le site R4P (état des lieux des résistances) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Pour plus d'informations, se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>

Note nationale biodiversité et réglementation

Ces notes illustrées, pédagogiques, et enrichies de témoignages de professionnels constituent un outil important dans la perspective globale du changement des pratiques agricoles.



[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Vu dans les vignes



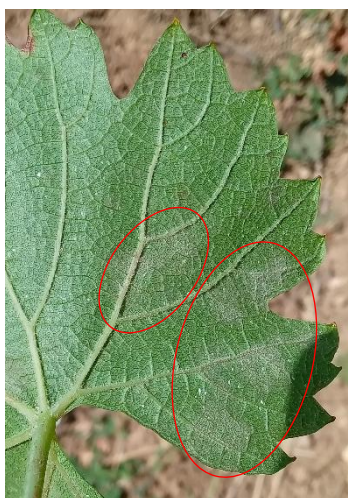
Baie échaudée (à gauche) VS baie avec black rot (à droite)
(Crédit photo : CA69)



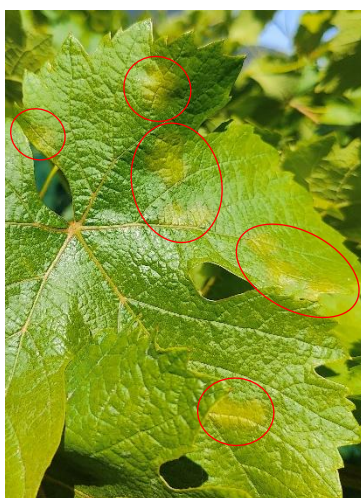
Taches de black rot observées dans les Côtes du Rhône nord
(Crédit photo : CA07)



Baies touchées par le black rot observées en Ardèche
(Crédit photo : CA07)



Taches d'oidium observées dans le Beaujolais (Crédit photo : CA69)



Taches de mildiou observées en Savoie (Crédit photo : SRVS)



Tache de mildiou observée dans le Beaujolais (face supérieure et inférieure) (Crédit photo : Agriblio)



Oïdium sur baies observé en Savoie
(Crédit photo : Oxyane)



Brûlure sur grappes et feuilles suite à un traitement phytosanitaire
(Crédit photo : CA69)



Echaudage (brûlure par le soleil) /!\ à ne pas confondre avec du mildiou
(Crédit photo : CA07)

Vignoble Beaujolais – Coteaux du Lyonnais

Données du réseau : parcelles renseignées 30 sur 34

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	9	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
GAMAY	21	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe

Pas d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Beaujolais et Coteaux du Lyonnais.

Mildiou :

Mildiou - Fréquence sur feuille (% de feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% de parcelles (sur parcelles notées)	Mildiou - Fréquence sur grappes (% de d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	23	76.7	Absence	30	100
0-5	7	23.3	0-5	0	0
5-10	0	0.0	5-10	0	0
>10	0	0.0	>10	0	0

Pas d'évolution des symptômes : quelques taches sur feuilles ont été observées dans le Beaujolais et les Coteaux du Lyonnais mais en faible fréquence (1 à 2 % de feuilles symptomatiques par parcelle).

Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Le risque reste faible.



Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Oïdium - Fréquence sur feuille (% de feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)	Oïdium - Fréquence sur grappe (% d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	24	80.0	Absence	27	90.0
0-5	3	10.0	0-5	2	6.7
5-10	2	6.7	5-20	0	0.0
>10	1	3.3	>20	1	3.3

Hormis une parcelle exceptionnellement très touchée, des taches sur feuilles ont été observées à des fréquences relativement faibles (1 à 8 % de feuilles symptomatiques par parcelle).

Des symptômes sur grappes ont été observés dans deux parcelles du Beaujolais (dont une fortement touchée) ainsi que dans une parcelle des Coteaux du Lyonnais (fréquence 1 %).

Le risque reste modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

BR - Fréquence sur feuilles (% feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)	BR - Fréquence sur grappes (% d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	24	80	Absence	28	93.3
0-5	6	20	0-5	2	6.7
5-10	0	0	5-10	0	0.0
>10	0	0	>10	0	0.0

Cette semaine encore, quelques taches de black rot ont été observées dans le réseau Beaujolais – Coteaux du Lyonnais à des fréquences faibles (entre 1 à 5 % de feuilles symptomatiques par parcelle). Les premiers symptômes sur grappes ont été observé dans deux parcelles du Beaujolais.

Les potentiels symptômes associés à la pluie du 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Le risque reste faible.



Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération d'Eudémis a débuté dans certaines parcelles. Plusieurs papillons ont été piégés à Saint-Vérand, Val d'Oingt et Millery.

Flavescence dorée :

Peu de larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) sont observées. Elles sont au stade L1 à L4.

Dans le Rhône, **les dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-aura-2026-a6590.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 Traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Mercredi 27/05/2026	Mercredi 03/06/2026	Mercredi 27/05/2026	Mercredi 03/06/2026
fin T1	Mercredi 03/06/2026	Mercredi 10/06/2026	Jeudi 04/06/2026	Jeudi 11/06/2026
début T2	Mercredi 10/06/2026		Jeudi 04/06/2026	Jeudi 11/06/2026
fin T2	Mercredi 17/06/2026		Vendredi 12/06/2026	Vendredi 19/06/2026
début T3	Vendredi 10/07/2026		Vendredi 12/06/2026	
fin T3	Vendredi 17/07/2026		Samedi 20/06/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Attention aux fortes chaleurs lors des traitements contre la flavescence (notamment en bio). Privilégier les interventions tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les brûlures des feuilles et des grappes.

Vignoble Forez – Roannais

Données du réseau : parcelles renseignées 6 sur 6

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	2	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
GAMAY	4	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe

Pas d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Forez et Roannais. Aucune maladie n'est observée dans le réseau cette semaine.

Mildiou :

Cette semaine encore, aucun symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes dans le réseau de parcelles Forez – Roannais.

Le risque est faible.



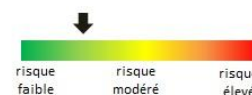
🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Cette semaine encore, aucun symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes dans le réseau.

Malgré l'absence de symptômes, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque peut être considéré comme faible à modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

Cette semaine encore, aucun symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes dans le réseau.

Les potentiels symptômes associés à la pluie du 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Le risque reste faible.



Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération d'Eudémis a débuté dans certaines parcelles. Plusieurs papillons ont été piégés à Marcilly-le-Châtel.

Flavescence dorée :

Aucune larve de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) n'a été observée cette semaine.

Vignoble Côtes du Rhône nord

Données du réseau : parcelles renseignées 30 sur 32

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
MARSANNE	4	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
ROUSSANNE	2	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe
SYRAH	20	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
VIOGNIER	4	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe

Pas d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Côtes du Rhône septentrionales.

Mildiou :

Cette semaine encore, aucun symptôme sur feuilles ni sur grappes n'a été observé dans le réseau Côtes du Rhône nord.

Le risque reste faible.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

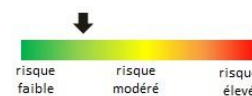
Oïdium :

Oïdium - Fréquence sur feuille (% de feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	27	93.1
0-5	2	6.9
5-10	0	0.0
>10	0	0.0

Oïdium - Fréquence sur grappe (% d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	27	93.1
0-5	2	6.9
5-20	0	0.0
>20	0	0.0

Des symptômes sur feuilles et sur grappes ont été observés dans seulement 2 parcelles du réseau (2 % de feuilles symptomatiques et 2 à 4 % de grappes symptomatiques).

Le risque est faible à modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

BR - Fréquence sur feuilles (% feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	19	65.5
0-5	9	31.0
5-10	0	0.0
>10	1	3.4

BR - Fréquence sur grappes (% d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	26	89.7
0-5	2	6.9
5-10	0	0.0
>10	1	3.4

Cette semaine encore, des taches de black rot sont régulièrement observées dans le réseau à des fréquences variables (entre 1 et 24 % de feuilles touchées).

Deux parcelles du réseau présentaient des symptômes sur grappes (1 et 3 % de grappes symptomatiques). Les potentiels symptômes associés à la pluie du 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Le risque reste faible.



Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération d'Eudémis a débuté avec les premières captures de papillons à Mercuroil-Veunes.

Le vol de la deuxième génération d'Eulia a commencé puisque plusieurs papillons ont été piégés à Ampuis et Tupin-et-Semons.

Flavescence dorée :

Quelques larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) au stade L1 à L4 sont observées dans plusieurs parcelles en faible proportion.

Pour les Côtes du Rhône nord (Nord-Ardèche, Sud-Rhône et Sud-Loire), **les dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

Périodes de traitements	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones à 2 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
Début T1	Vendredi 05/06/2026	Vendredi 12/06/2026	Vendredi 05/06/2026	Vendredi 12/06/2026
Fin T1	Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026	Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026
Début T2	Vendredi 19/06/2026		Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026
Fin T2	Jeudi 25/06/2026		Jeudi 25/06/2026	Jeudi 02/07/2026
Début T3	Dimanche 19/07/2026		Jeudi 25/06/2026	
Fin T3	Mercredi 29/07/2026		Dimanche 05/07/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datar.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Attention aux fortes chaleurs lors des traitements contre la flavescence (notamment en bio). Privilégier les interventions tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les brûlures des feuilles et des grappes.

Vignoble Ardèche sud

Données du réseau : parcelles renseignées 29 sur 40

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CARIGNAN	2	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
CHARDONNAY	9	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
CINSAULT	1	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe
GAMAY	1	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
GRENACHE	5	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
MERLOT	4	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
SAUVIGNON	1	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
SYRAH	6	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe

Pas d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Ardèche sud.

Mildiou :

Mildiou - Fréquence sur feuille (% de feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% de parcelles (sur parcelles notées)
Absence	27	93.1
0-5	2	6.9
5-10	0	0.0
>10	0	0.0

Mildiou - Fréquence sur grappes (% de d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	27	93.1
0-5	1	3.4
5-10	1	3.4
>10	0	0.0

Cette semaine, des taches sur feuilles ont été observées dans seulement deux parcelles du réseau à une fréquence de 2 et 3 %. Des symptômes sur grappes ont été observés dans deux parcelles (2 et 7 % de grappes symptomatiques).

Le risque reste faible.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Oïdium - Fréquence sur feuille (% de feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	28	96.6
0-5	1	3.4
5-10	0	0.0
>10	0	0.0

Oïdium - Fréquence sur grappe (% d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	28	96.6
0-5	1	3.4
5-20	0	0.0
>20	0	0.0

Cette semaine, seulement une parcelle du réseau présente de l'oïdium sur feuilles (2 % de feuilles symptomatiques) et sur grappes (3 % de grappes symptomatiques).

Le risque reste modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

BR - Fréquence sur feuilles (% feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	28	96.6
0-5	1	3.4
5-10	0	0.0
>10	0	0.0

BR - Fréquence sur grappes (% d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	27	93.1
0-5	2	6.9
5-10	0	0.0
>10	0	0.0

Des taches de black rot ont été observées dans seulement une parcelle du réseau (5 % de feuilles symptomatiques). Les premiers symptômes sur grappes ont été observés avec une faible fréquence (1 et 5 % de grappes symptomatiques).

Les potentiels symptômes associés à la pluie du 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Le risque reste faible.



Tordeuses de la grappe :

Aucune capture cette semaine.

Flavescence dorée :

Aucune larve de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) n'a été observée dans le réseau de parcelles Ardèche sud.

En Ardèche, **les dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

Périodes de traitements	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones à 2 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
Début T1	Jeudi 28/05/2026	Jeudi 04/06/2026	Jeudi 28/05/2026	Jeudi 04/06/2026
Fin T1	Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026	Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026
Début T2	Jeudi 11/06/2026		Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026
Fin T2	Mercredi 17/06/2026		Mercredi 17/06/2026	Mercredi 24/06/2026
Début T3	Samedi 11/07/2026			
Fin T3	Mardi 21/07/2026			

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datar.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Attention aux fortes chaleurs lors des traitements contre la flavescence (notamment en bio). Privilégier les interventions tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les brûlures des feuilles et des grappes.

Vignoble Diois

Données du réseau : parcelles renseignées 22 sur 22

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
ALIGOTE	1	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
CLAIRETTE	8	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
MUSCAT A PETITS GRAINS BLANCS	14	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe

Pas d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Diois. Quasiment aucune maladie n'est observée dans le réseau cette semaine.

Mildiou :

Cette semaine, seulement une parcelle du réseau présente des symptômes sur feuilles (5 % de feuilles symptomatiques). Aucun symptôme sur grappes n'a été observé dans le réseau de parcelles Diois.

Le risque reste faible.



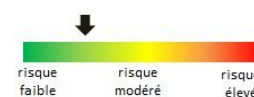
Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Cette semaine encore, aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau.

Le risque reste faible à modéré.



Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau. Les potentiels symptômes associés à la pluie du 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Le risque reste faible.



Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération n'a pas encore débuté (aucun piégeage cette semaine).

Flavescence dorée :

Des larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) au stade L1 à L4 ont été observées dans deux parcelles du réseau.

Dans le Diois, les **dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-aura-2026-a6588.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
début T1	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026	Lundi 01/06/2026	Lundi 01/06/2026
fin T1	Vendredi 12/06/2026	Samedi 20/06/2026	Jeudi 11/06/2026	Jeudi 11/06/2026
début T2	Lundi 15/06/2026		Jeudi 11/06/2026	Jeudi 11/06/2026
fin T2	Vendredi 26/06/2026		Lundi 22/06/2026	Lundi 22/06/2026
début T3	Mercredi 15/07/2026			
fin T3	Lundi 27/07/2026			

Carte interactive des zones de traitement :

[https://carto.open-datar.fr/1/carte flavescence doree 2026.map](https://carto.open-datar.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map)

Attention aux fortes chaleurs lors des traitements contre la flavescence (notamment en bio). Privilégier les interventions tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les brûlures des feuilles et des grappes.

Vignoble Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises

Données du réseau : parcelles renseignées 21 sur 29

Stades phénologiques :

SAVOIE (INSEE 73)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
ALTESSE	2	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
CHARDONNAY	3	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
CORBEAU	1	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
GAMAY	1	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
JACQUERE	4	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe
MONDEUSE	4	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe
PINOT NOIR	2	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe

BUGEY (INSEE 01)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	1	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe

BALMES DAUPHINOISES (INSEE 38)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	2	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe
MONDEUSE	1	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe

Pas d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises.

Mildiou :

Mildiou - Fréquence sur feuille (% de feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% de parcelles (sur parcelles notées)
Absence	17	81
0-5	4	19
5-10	0	0
>10	0	0

Mildiou - Fréquence sur grappes (% de d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	20	95.2
0-5	1	4.8
5-10	0	0.0
>10	0	0.0

Quelques taches de mildiou ont été observées dans le réseau à des fréquences faibles (1 à 5 % de feuilles symptomatiques par parcelle). Et dans seulement une parcelle, on a observé quelques baies avec des symptômes (4 % de grappes symptomatiques).

Le risque reste faible.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Oïdium - Fréquence sur feuille (% de feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	20	95.2
0-5	1	4.8
5-10	0	0.0
>10	0	0.0

Oïdium - Fréquence sur grappe (% d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	20	95.2
0-5	1	4.8
5-20	0	0.0
>20	0	0.0

Quelques feuilles et quelques baies ont été notées avec de l'oïdium dans une parcelle en Bugey.

Le risque reste faible à modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

BR - Fréquence sur feuilles (% feuilles touchées)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	20	95.2
0-5	1	4.8
5-10	0	0.0
>10	0	0.0

BR - Fréquence sur grappes (% d'organes touchés)	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	21	100
0-5	0	0
5-10	0	0
>10	0	0

On a observé seulement une parcelle avec des taches de black rot (3 % de feuilles symptomatiques). Aucun symptôme sur grappe n'a été observé.

Les potentiels symptômes associés à la pluie du 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Le risque reste faible.



Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération n'a pas encore débuté (aucun piégeage cette semaine).

Flavescence dorée :

Aucune larve de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) n'a été observée dans le réseau.

Pour la zone précoce (secteurs Savoie Centre et Est), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/article-publie-02-communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-2026-a6601.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026
fin T1	Lundi 08/06/2026	Jeudi 18/06/2026	Jeudi 11/06/2026	Mardi 16/06/2026
début T2	Lundi 15/06/2026		Jeudi 11/06/2026	Mardi 16/06/2026
fin T2	Lundi 22/06/2026		Dimanche 21/06/2026	Mercredi 24/06/2026
début T3	Mercredi 15/07/2026		Dimanche 21/06/2026	
fin T3	Mercredi 22/07/2026		Mercredi 01/07/2026	

Pour la zone tardive (secteurs Ouest (Isère) et Nord), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Lundi 22/06/2026	Lundi 29/06/2026	Lundi 22/06/2026	Lundi 29/06/2026
fin T1	Lundi 29/06/2026	Jeudi 09/07/2026	Jeudi 02/07/2026	Mardi 07/07/2026
début T2	Lundi 06/07/2026		Jeudi 02/07/2026	Mardi 07/07/2026
fin T2	Lundi 13/07/2026		Dimanche 12/07/2026	Mercredi 15/07/2026
début T3	Mercredi 05/08/2026		Dimanche 12/07/2026	
fin T3	Mercredi 12/08/2026		Mercredi 22/07/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

[https://carto.open-datara.fr/1/carte flavescence doree 2026.map](https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map)

Attention aux fortes chaleurs lors des traitements contre la flavescence (notamment en bio). Privilégier les interventions tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les brûlures des feuilles et des grappes.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les données compilées correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Prochain bulletin 30 juin 2026

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée : <https://ecophytopic.fr/>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA) perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière et rédacteur : Ewen SOUBIGOU (CA 69) ewen.soubigou@rhone.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON-AURA, ADABIO, Agribio Rhône et Loire, Groupe Oxyane, C.A.M.B, GAIC CHOLAT, Soufflet Vigne, Ecovigne, Groupe Perret, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence, Oedoria, Vignerons Ardéchois, Cave de Die Jaillance, Cave de Saint-Désirat, Cave de Tain, Cooptain, Experenn, Groupe Bernard, Latour Ardèche, EPL Olivier de Serres / Ferme expérimentale Le Pradel, Fédération des caves coopératives en Beaujolais, Syndicat Régional des Vins de Savoie, et vigneron.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

